

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 D 00180
Numéro SIREN : 837 498 914
Nom ou dénomination : A C P O

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2020 sous le numéro de dépôt 12017



Sylvie LESTIC
Thierry MARTEAU
Didier POTRAIS
*Commissaires aux Comptes
Experts Comptables*

Siège social : MAYENNE - Z.A. de l'Huilerie - 142, rue Thomas A.Édison - BP 40074
53102 MAYENNE CEDEX - Tél. 02 43 00 45 44 – Fax 02 43 00 45 32
E-mail : accueil.mayenne@sodefi-audit.fr

**Rapport du commissaire à la transformation
de
la SC A C P O
en
SAS A C P O**

SC A C P O

Siège social : 29 avenue Vauban – 49000 ANGERS

AUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES



LAVAL : Parc d'Activités des Morandières - Rue Copernic - B.P. 2012 - 53020 LAVAL CEDEX 9 - Tél. 02 43 59 25 25 - Fax 02 43 59 25 20
E-mail : sodefi@sadeco-laval.fr
S.A.S. d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
S.A.S. au capital de 76 224,51 € - R.C.S. Laval 348 219 726 - N° de TVA Intracommunautaire : FR 36 348 219 726
RIB : BPGO Mayenne - IBAN : FR76 1380 7007 6914 3210 1347 042 - BIC : CCBPFRPPNAN

**Rapport du commissaire à la transformation
de
la SC A C P O
en
SAS A C P O**

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 12 octobre 2020, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des bien composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments significatifs du patrimoine de la société en termes d'appartenance et d'évaluation dont :
 - o la valorisation de l'actif immobilier par communication de l'acte notarié,
 - o le niveau du placement financier souscrit auprès de la Compagnie ALLIANZ par la communication d'un relevé de situation.
- à vérifier qu'aucun élément intervenu entre l'exercice clos au 31 décembre 2019 et la date à laquelle est réalisée la transformation n'affecte la valorisation de l'actif social : nous avons analysé la situation n intermédiaire au 31 août 2020 établie par le cabinet d'expertise comptable de la société SARL SOCOGERE ANJOU MAINE auprès duquel nous avons pris attache ;
- à s'assurer que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social. Au 31 août 2020, le niveau des capitaux propres s'établit à 780 957 € pour un capital de 700 000 € ;
- à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation. Cette analyse a été réalisée sur la base des comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 et de la situation intermédiaire au 31 août 2020.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

L'absence d'avantage particulier stipulé n'appelle pas d'observations de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Mayenne
Le 5 novembre 2020

**Le Commissaire à la transformation
SODEFI AUDIT
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
Représentée par Thierry MARTEAU**

